

Le Petit Essignaquois



**Commune
d'Essigny le Grand**

Jun 2012

Le mot du maire

Après ce premier semestre 2012, il me semble important de vous informer du dossier Déchetterie.

Suite à plusieurs rendez-vous et réunions au fil des mois, la situation qui était bloquée fin 2011 semble enfin se dénouer. Avec l'aide de Jean Louis TASSART, conseiller, nous avons repris les données de la CCVO. Ces données nous ont permis de démontrer qu'il y avait obligation de garder un point Dépôt de notre côté du territoire.

Notre dossier a fait apparaître de nombreux problèmes et risques au niveau flux et sécurité si les habitants de notre village et des villages avoisinants devaient se rendre dans une déchetterie unique située à Mézières sur Oise.

A ce jour, si le conseil communautaire en est d'accord, un point dépôt pour les végétaux, gravats et encombrants serait maintenu pour les communes d'Essigny le Grand, Urvillers et Benay. Le site de ce dépôt est encore en cours de réflexion.

La communauté de communes de la Vallée de l'Oise se chargerait du transfert des matières et les communes de la gestion au travers d'une convention de gestion signée entre les parties.

Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier, capital pour les habitants du village.

Bonnes vacances à tous.

Philippe GRZEJICZAK,
Maire.

Sommaire

- ☞ Le mot du maire
- ☞ L'actualité de mois de juin
- ☞ La vie communale
- ☞ La vie associative
- ☞ Programme manifestations
2ème semestre 2012

- ☞ Etat civil
- ☞ Une page d'histoire : la famille BLIN
- ☞ En couleur : les 10 km et la page de l'école

L'actualité du mois de juin

Juin est souvent synonyme de fin d'année, liée au rythme scolaire, et les écoles et associations terminent souvent leur programme avant les vacances.

Le 2 & 3 juin, c'était au tour de l'association Jeux de scène de présenter son spectacle : « le cabaret de M. Jules », une prestation de l'ensemble des ateliers réunis pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Voici quelques photos de la soirée :



Un grand bravo à Angélique et à sa troupe. Malheureusement, Angélique ne devrait plus être présente à la rentrée.



Merci pour le travail réalisé depuis 4 ans.



You wash it,
you rinse.. 3
times... you
smell... it
smell like a
flower....

Cf Elie Kakou



La vie communale

Extraits des procès-verbaux des réunions du conseil municipal, voici les points saillants du premier semestre 2012 :

16 Janvier

Subvention classe de neige

Demande de subvention pour 10 enfants de la commune qui partent en classe de neige avec le collège de Moÿ de l'Aisne.

Le conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 70 euros par enfant soit au total 700 euros, conformément à la règle des 25% du montant à charge de la famille comme il a été délibéré en février 2011.

Renouvellement des baux communaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler plusieurs baux communaux :

Preneur	Adresse	Parcelle	Surface	Date de renouvellement	Date de fin
CNSR	Pôle d'activités de Haute Picardie BP 10 80200 ESTREES DE-NIECOURT	ZX 30P Ancien Calais Bale	12 a 96 16 a 53	01.01.2008	31.12.2016
EARL Brugge	Ferme du Parc 02800 LA FERRE	ZX 30 P Ancien Calais Bale	7 a 79	01.01.2008	31.12.2016
COLLET Eric	Rue de Castres 02690 Essigny le Grand	ZX 30P Ancien Calais Bale	8 ares 48	01.01.2008	31.12.2016
LESNE Pierre Yves	Sissy 02	ZX 30 P Ancien Calais Bale	9 ares 22 ca	01.01.2009	31.12.2017
DUCAUROY Sylvain	Benay 02	ZX 30 P Ancien Calais Bale	34 ares 76 ca	01.01.2008	31.12.2016
CHOQUART Xavier	Essigny le Grand	ZX 30 P Ancien Calais Bale	7 a 99 ca 8 a 03 ca	01.01.2008	31.12.2016
CHOQUART Xavier	Essigny le Grand	AB 238	10 ares 50 ca	01.01.2010	31.12.2018

Projet travaux à la Salle des Fêtes

M. le Maire donne la parole à Mr BRISSE Adjoint aux travaux qui présente le projet : réfection de la cuisine, délocalisation des toilettes, agrandissement pour mettre tables, chaises et tapis du Taï Jitsu. Ces travaux se feraient sur plusieurs années 2012-2013-2014.

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il est favorable pour effectuer ces travaux et si oui propose de faire appel à un architecte, au vu de l'ampleur des travaux. Avis favorable du conseil.

Le 29 février

Présentation du projet éolien par la société INFINIVENT.

Le Conseil Municipal avait demandé lors de sa réunion du 06 octobre 2011 que la société INFINIVENT effectue une présentation du projet qui concerne la commune.

La société INFINIVENT a donc effectué cette présentation qui a été suivie par des questions/ réponses. A l'issue de ce débat, le conseil municipal n'a pas souhaité se prononcer ce jour. Un avis sera émis lors de la prochaine réunion.

Vote des subventions au budget 2012

M. le Maire propose au conseil municipal de voter les subventions pour le budget 2012

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions aux associations ci-dessous.

Association	Adresse Siège social	Montant de la sub- vention attribuée
Football Club	Essigny le Grand	1 200 €
Basket Essigny le Grand Saint Martin	Essigny le Grand	1 200 €
Taï Jitsu	Essigny le Grand	1 200 €
COS des employés communaux d'Essigny le Grand	Essigny le Grand	3 500 €
L'Art et la manière	Essigny le grand	150 €
10 kms	Essigny le Grand	1 000 €
Jeux de scène		150 €
Club des Loisirs	Essigny le Grand	300 €
Siberian Husky	Essigny le Grand	150 €
U.N.C Anciens combattants	Essigny le Grand	400 €
Coopérative scolaire	Essigny le Grand	1 200 €
Gym tonic	Essigny le Grand	150 €
Collège classe de neige	Moy de l'Aisne	700 €
Souvenir français	Saint Quentin	100 €
Groupe folklorique	Saint Quentin	100 €
SAAT	Moy de l'Aisne	100 €
SPA	Rouvroy	100 €

Papillons blanc	Saint Quentin	100 €
SAINT QUENTIN ENTR'AIDES	Saint Quentin	150 €
Prévention routière	Laon	150 €
Sclérose en plaques	LAUNAGUET	150 €
Restaurants du cœur	Laon	200 €
Ligue contre le cancer	Saint Quentin	200 €
Braquet	Essigny le Gd	400 €

Révision tarifs cantine garderie et étude surveillée

Après débat, le conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de :

Cantine : 3.70 €

Cantine Garderie : 6.20 €

Garderie : 2.50 €

Cependant, le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix de l'étude surveillée pour la rentrée 2012/2013, à compter du 1^{er} septembre 2012.

Etude surveillée la semaine 5 € Adopté à la majorité des membres présents

Modification des heures d'ouverture de l'éclairage public

Proposition de modifier les heures d'ouverture et de fermeture de l'éclairage public afin de faire des économies de fonctionnement.

Le Conseil Municipal après réflexion décide, à titre expérimental, de couper l'éclairage public :

- ◇ A 1 h du matin pour les mois de mai, juin, juillet et août
- ◇ De 0 h 30 à 4 h 30 pour les autres mois

Cette coupure de l'éclairage public devrait permettre une économie d'électricité assez conséquente. Cette demande sera transmise à l'USEDA pour être mise en place dès que possible. Le Conseil Municipal précise que ces choix restent expérimentaux.

2 avril

Vote du compte de gestion 2011

Résultat de l'exercice 2011
Investissement : -28 856.14€
Fonctionnement : + 134 121.96€

Résultat de clôture de l'exercice 2011
Investissement : - 21 928.36€
Fonctionnement : + 32 729.28€

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2011.

Vote des 4 TAXES LOCALES

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter les 4 taxes locales. Après débat, le conseil municipal débat de l'augmentation des 4 taxes soit de 1.5 % ou de 2 %.

Le Conseil Municipal décide de retenir les taux suivants pour 2012 :

- Taux de Taxe d'habitation : 16.43 %
- Taux de Taxe sur le foncier bâti : 12.30 %
- Taux de Taxe sur le foncier non bâti : 25.70 %
- Taux de cotisation foncière des entreprises : 12.34 %

Ouverture de deux postes en Contrat CAE CUI

M. le Maire propose au Conseil Municipal de recruter 2 contrats CAE OU CUI.

- ◇ Le premier pour remplacer M. FRANCOIS comme agent d'entretien avec missions : entretien des espaces verts, entretien des bâtiments, avec des connaissances en petit entretien.
- ◇ Le deuxième pour une aide à la garderie et cantine, et l'entretien des locaux (salles communales, école, cantine).

Ces deux contrats seraient de 20 heures. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à procéder au recrutement de ces 2 CAE ou CUI.

Programmation 2012-2013 remplacement d'ampoules sur éclairage public

Considérant que les ampoules actuelles ne sont plus aux normes, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le planning suivant :

- ◇ 2012 d'une vingtaine d'ampoules pour une somme d'environ 5 000 euros.
- ◇ 2013 d'une vingtaine d'ampoules pour une somme d'environ 5 000 euros.

Adopté à l'unanimité.

Etude sécuritaire au Hameau de la Gare

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis a été demandé à la société AREA pour effectuer une étude sécuritaire au Hameau de Gare. Le devis s'élève à 1 380 € HT soit 1 700 € TTC. Adopté à l'unanimité.

Subvention voyage 1 journée Canterbury en Angleterre

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande du collègue S. DEUTSCH de Moy de l'Aisne concernant une aide pour un voyage d'une journée à Canterbury (Angleterre) pour 8 enfants d'Essigny le Grand. Le coût par élève est de 52 €.

Le Conseil municipal décide d'attribuer 25% par élève soit 15 euros. La somme globale est de 120 euros. Les crédits seront ouverts à l'article 6574 « Subvention de droit privé ».

17 avril

Vote du compte administratif 2011

Résultat de l'exercice

- ◆ Investissement — 21 918.36 €
- ◆ Fonctionnement + 32 729.28 €.

Résultat de clôture de l'exercice 2011

- Investissement — 28 856.14 €
- ◆ Fonctionnement + 134 121.96 €.

Adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Constatant que le compte administratif 2011 fait apparaître un excédent de 134 121.96 €, le conseil municipal adopte l'affectation comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	+ 3 279.28 €
B Résultat antérieur reporté	101 392.68 €
C Résultat à affecter	+ 134 121.96 €
D Solde d'exécution d'investissement	
D001 Besoin de financement	- 28 856.14 €
E Soldes des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	1 500.00 €
F Besoin de financement	D+E 30 356.14 €
AFFECTATION = C	G + H 134 121.96 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	30 356.14 €
2) H Report en fonctionnement R 002	103 765.82 €

Réparation au clocher de l'église

M. le Maire informe le conseil que les entourages des 4 horloges du clocher de l'église risque de s'effondrer et qu'il convient d'effectuer des réparations en urgence.

Montant prévisionnel des travaux : 5 322.09 € HT, soit 6 365.22 € TTC.

Adopté à l'unanimité.



Vote du budget primitif

Après présentation et débat, le conseil adopte à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement 702 613 €
Section d'investissement 86 077 €.

Vote du Budget Primitif 2012

Suite aux explications de M. le Maire et sur ses propositions, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote le budget de la Commune qui s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement : 702 613.00 €
Section d'Investissement : 86 077.00 €

Création d'un poste d'agent d'entretien en Contrat Unique d'insertion

M. Le Maire propose de créer un poste d'agent d'entretien (entretien des espaces verts, travaux de maçonnerie, peinture ...) en contrat unique d'insertion pour 20 heures par semaine à compter du 02.05.2012.

Adopté à l'unanimité le recrutement de M. MAUFROY Pierre comme agent d'entretien en Contrat unique d'insertion à compter du 02.05.1022 pour 6 mois à 20 heures par semaine.

Création d'un poste d'agent d'entretien en Contrat Unique d'insertion

M. le Maire propose de créer un poste d'agent d'entretien (entretien des locaux, aide à la garderie et cantine...) en contrat unique d'insertion pour 20 heures par semaine à compter du 02.05.2012.

Adopté à l'unanimité le recrutement de Mme HELLE Aurélie comme agent d'entretien en Contrat unique d'insertion à compter du 02.05.2012 pour 6 mois à 20 heures par semaine.

31 mai

ALSH : Subvention au centre social de Moy de l'Aisne

M. le maire informe le conseil qu'il a reçu le devis du CS de Moy de l'Aisne pour organiser le centre aéré du mois de juillet 2012.

L'équilibre du budget nécessite une subvention de 7 800 €.



Après débat, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 8 000 € au centre social ; cependant le Centre social devra solliciter les autres communes dont les enfants participent au centre aéré d'Essigny le Grand afin de solliciter une subvention pour les enfants ressortissants de ces villages.

Autorisation de signer un nouveau contrat pour la location de photocopieurs Mairie et Ecoles

La location des copieurs Toshiba arrive à échéance le 30 juin 2012. Le contrat a été dénoncé en temps utile afin de faire un appel d'offres..

Sociétés sollicitées : Sérrians, Toshiba et Buro 2000.

Après comparaison des propositions et produits, le conseil décide de retenir la proposition de la société SERIANS qui propose du matériel SHARP MX 2610 et MXM 264 à compter du 1° juillet 2012 pour une durée de 5 ans.

Coût de location pour les 2 copieurs : 631 € par trimestre.

Maintenance : 0.006 € pour les copies Noir et Blanc et 0.06 € pour les copies couleurs.

Soit un gain de 50 % par rapport à l'ancien contrat.



Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

M. le Maire informe le conseil que M. Francis GANTOIS prétend au grade **d'Adjoint technique principal de 2ème classe**.

Après débat, le conseil décide de créer le poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe et de nommer M. Francis GANTOIS à ce grade à compter du 1° janvier 2012.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

M. le Maire informe le conseil que Melle Amandine FRAILLON prétend au grade **d'Adjoint administratif principal de 2ème classe**.

Après débat, le conseil décide de créer le poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe et de nommer Melle Amandine FRAILLON à ce grade à compter du 1° janvier 2012.

Autorisation de signer une convention relative à la vente de sel par le département

M. le maire informe le conseil qu'il a reçu une convention concernant la vente de sel par le département. Ladite convention a pour objet de déterminer les modalités administratives et financières auxquelles est subordonnée la vente de sel de déneigement par le département à la commune.

Le prix est fixé à 66 € HT la tonne et cette convention est valable jusqu'au 1° janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.



**Horaires Mairie et Agence Postale Communale
durant les mois de juillet et août :**

Mairie—Horaires du 6 août au 1° septembre

LUNDI		14H – 16H
MARDI	10H – 12H	14H – 16H
MERCREDI	10H – 12H	14H – 16H
JEUDI	10H – 12H	14H – 16H
VENDREDI	10H – 12H	14H – 16H

Agence Postale Communale : fermée du 23 juillet au 11 août

Horaires du 6 août au 1° septembre

LUNDI	
MARDI	8H45-11H45
MERCREDI	8H45-11H45
JEUDI	8H45-11H45
VENDREDI	8H45-11H45
SAMEDI	8H45-11H15

La vie communale, suite

L'entretien des bâtiments communaux



Après l'ensemble mairie/écoles, la municipalité continue à maintenir le patrimoine communal en état. Cette année, les travaux d'entretien ont mis un coup de neuf à l'immeuble du CCAS et à la « salle des jeunes ». Cette dernière salle a été rendue plus fonctionnelle.

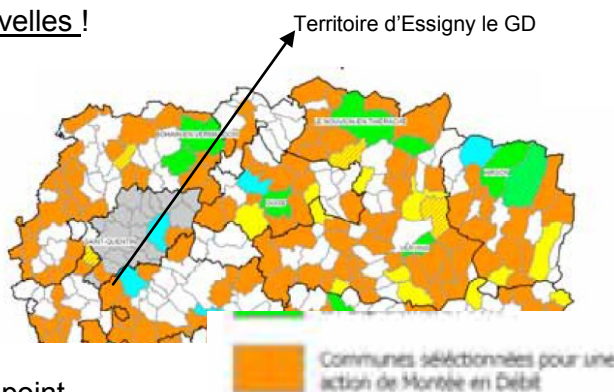


Enfin, une réparation a dû être réalisée en urgence, les panneaux encadrant les 4 horloges de l'église menaçaient de tomber : travaux de maintenance impressionnants !



Internet : quelques nouvelles !

Ce dossier continue d'être suivi et relancé par la municipalité ; un courrier a de nouveau été adressé au Président du Conseil Général de l'Aisne en début d'année afin de faire le point.



En début d'année, le journal l'Aisne informait les Axonais que le Conseil Général de l'Aisne a adopté son SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique) avec notamment la prise en compte des communes concernées par le dispositif "montée en débit".

Dorénavant, notre commune est éligible sur ce dispositif, ce qui n'était pas le cas il y a encore une année. C'est donc plutôt une bonne nouvelle. Aucune échéance n'est encore fixée mais l'amélioration se précise.

Vous pourrez lire la réponse du Conseil Général en date du 5 mars 2012 dans les actualités sur le site internet de la mairie (www.essignylegrand.fr) ce sujet.

<http://www.aisne.com/IMG/pdf/SDAN.pdf>

La suite de la vie communale, père-mère..

Le projet de jumelage Essigny le Grand/Richhill (Irlande du Nord)

En septembre 2011, nous avons accueilli Frida DONELLY, Maire du comté d'Armagh, accompagnée de plusieurs représentants du territoire. Ce premier échange devait leur permettre de faire connaissance avec notre village et ses habitants.



En mai 2012, ce fut au tour d'une délégation d'Essigny le Grand de se rendre à Armagh pour visiter le site du village de Richhill, pressenti pour être le « jumeau » d'Essigny le Grand.

Notre délégation était composée de Philippe GRZEZICZAK, Jean Philippe BRISSE, Johnnie JAMES, Thérèse MARTIN-BARJAVEL, ainsi que de Patrick CRAPEZ.

Il était indispensable que notre directeur de l'école puisse faire partie du déplacement afin de rencontrer Dean Woods, son homologue nord-irlandais. L'un des préalables du projet de jumelage est basé sur l'échange culturel et linguistique pour les enfants de l'école, l'échange linguistique motivant l'apprentissage et la pratique de l'anglais.



L'un des moments forts fut d'ailleurs la visite du complexe scolaire de Richhill, de l'équipe enseignante et des enfants.



M. COLLINS, le maître des P7, correspondant à nos CM2.

Chaque année, les P7 font un voyage à Paris. Essigny le Grand, étant sur le chemin entre le Royaume Uni et Paris, l'opportunité de faire connaissance avec nos enfants est facile.

En attendant, les premiers échanges ont déjà eu lieu en vidéo-conférence.

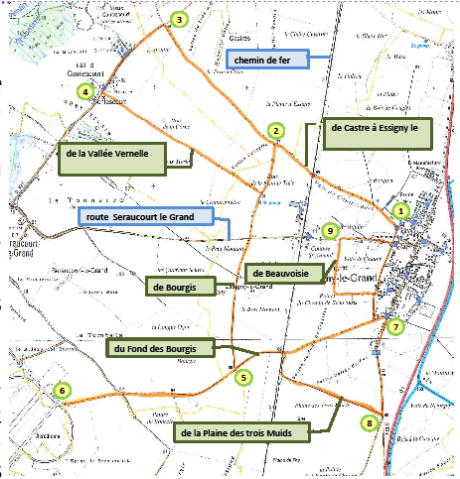


A la reconquête des chemins ruraux....

Les membres de la commission poursuivent le projet avant la plantation des arbres et arbustes : remise en état de certains chemins, repérage et création des cartes, préparation des poteaux....

Tout doit être prêt pour la plantation qui aura lieu à l'automne prochain.

Consulter le site de la mairie pour plus d'informations : www.essignylegrand.fr



Rappel : les chemins ruraux font partie du domaine privé des communes ; ils sont référencés dans plusieurs codes mais dépendent principalement du code rural, affecté à l'usage du public pour un usage en voie de passage occasionnel ou d'agrément avec inscription sur le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Tout citoyen doit donc veiller au maintien en état des chemins ruraux et tout aménagement à titre personnel est absolument interdit, à fortiori les clôturer pour en empêcher le passage ou encore les utiliser comme lieux de décharge.



La pêche : en avril, la municipalité organisait son second lâcher de truites. 42 participants étaient présents, l'absence de soleil n'étant pas un handicap pour attraper les poissons.

Certains se sont même déplacés en famille, du petit fils au grand père qui fêtait ainsi son cinquantième anniversaire.

L'occasion de profiter d'un espace aquatique classé zone naturelle. Les seuls bruits sont le bruissement des feuilles et le chant des oiseaux



Le semestre s'est terminé avec les feux de la St-Jean : une soirée sympathique où environ 180 personnes se sont retrouvées autour du barbecue pour partager le jambon à l'os...



La vie associative

Le Football Club d'Essigny le Grand

Le mot de la présidente : cette saison 2011-2012 s'est avérée positive et constructive.

L'équipe phare du club, évoluant en promotion de 1ère division et jeune promue, s'est classée 4ème dans un groupe difficile à jouer.

L'équipe B séniors termine 10ème de son championnat de 3ème division. Malgré des résultats mitigés, elle n'a pas démerité. Nouvellement créée et amputée par de nombreuses blessures, elle a terminé son championnat tout en n'étant pas au complet sur le dernier tiers de la saison. Un renforcement s'impose donc pour ces deux équipes afin de maintenir cette dynamique qui s'est installée.

Les jeunes, quant à eux, ont montré toute satisfaction. Le club a accueilli cette saison de nombreux nouveaux licenciés dont une grande majorité n'ayant pas beaucoup d'expérience derrière eux se sont avérés très pro-



metteurs. Un apprentissage qui s'est bien déroulé avec de très bons moments de convivialité sur les plateaux du samedi matin. Un grand merci aux parents qui, tout en suivant leurs enfants, nous ont démontré leur soutien.

La saison s'est terminée le 16 juin avec la tenue de l'Assemblée générale et le traditionnel barbecue de fin de saison.

Nous ouvrons d'ores et déjà les inscriptions pour les équipes séniors A et B, l'équipe U6/U7 (Foot à 5 découverte : année de naissance 2007/2006), l'équipe U8/U9 (Foot à 5 évolutions : année de naissance 2005/2004) et l'équipe U10/U11 (Foot à 7 : année de naissance 2002 et 2003).

Pour tout renseignement et pour contacter la présidence et le secrétariat du club, veuillez consulter le site internet de l'association : <http://fceg.footeo.com/>

Le club tient à remercier ses bénévoles qui ont œuvré toute la saison au bon fonctionnement de l'association et tient également à remercier chaleureusement Monsieur Bernard MABILLE, secrétaire/trésorier au club depuis 2003, qui a quitté ses fonctions à la fin de la saison et qui, par son exemplarité, ses compétences et son humanité a contribué à faire grandir l'association.

Sophie GRZEZICZAK

L'ART et la Manière

Samedi 16 Juin, l'Amérique des années 60 s'est invitée à la Salle des Fêtes d'Essigny le Grand entièrement redécorée pour l'occasion. En effet, les 42 artistes se sont succédés sur scène pour offrir un spectacle riche en émotion, rire, chant, théâtre, humour et danse !

WELCOME to the 60's a retracé le parcours d'une jeune américaine à la chevelure imposante, Tracy Turnblad, qui rêve de danser dans l'émission télé *Corny Collins Show*, émission à la mode chez les jeunes de Baltimore.

Petits et grands se sont retrouvés afin d'offrir, une nouvelle fois, un spectacle de qualité qui a ravi le public venu en nombre... Félicitations à tous, vous pouvez être fiers de vous !

Félicitations toutes particulières à Jade Froment, la star du spectacle, qui a interprété le rôle de Tracy Turnblad avec brio !



Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à la réussite de ce spectacle.





ECOLE DE DEFENSE TAI-JITSU D'ESSIGNY-LE-GRAND



COUPE DE FRANCE Le Samedi 07 et Dimanche 08 Avril 2012 à Alençon

CHAMPION de France
1^{er} en INDIVIDUEL

ARANDA Alexis

CHAMPIONS de France
1^{er} en EQUIPE

BON Nicolas &
CAÏEZ Thomas



CHAMPIONS de France
1^{er} en EQUIPE DE CLUB

CADAZE Fabien
CADAZE Dylan
COURBE Dorian
CAÏEZ Thomas
ARANDA Alexis
LEGRAND Thibaut

2^{ème}
EN EQUIPE

ARANDA Alexis &
LEGRAND Thibaut

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE du 08 juin 2012

Élection d'un nouveau Bureau (ce dernier étant démissionnaire) et suite à une absence de candidature le bureau est reconduit :

Président : > Monsieur Thierry CAÏEZ
Trésorière : > Madame Nathalie CAÏEZ
Secrétaire : > Madame Mireille ARANDA
Membres : > Monsieur José ARANDA
> Monsieur Patrick FOUYER

À cette occasion, Monsieur le Maire, Philippe GRZETICZAK, a remis une médaille de la commune au professeur Jean Luc CARON pour son départ en retraite sportive.



DEMONSTRATION DE FIN D'ANNÉE du 26 juin 2012

Cette démonstration était très spéciale et émouvante, puisque le professeur Jean Luc Caron a été mis à l'honneur pour son départ en retraite sportive. Les cours seront désormais assurés par Thibault Legrand et Alexis Aranda, aidés de Marina Courbe et Thomas Caïez pour les cours des petits.



Présentation et salut autour du tatami



En présence des parents et de Monsieur le Maire, Philippe GRZEZICZAK, les licenciés lui ont réservé des surprises et cadeau afin de le remercier de son engagement au Club depuis près de 20 ans.



Puis dernières photos souvenir

Jean Luc et le Bureau



Jean Luc avec ses 2 remplaçants



*Encore un grand MERCI à Jean Luc
pour tout ce qu'il a apporté au club...*

Reprise des cours le Mardi 11 septembre 2012

Programme 2° semestre 2012

(sous réserve)

13 juillet :

- retraite aux flambeaux (rendez vous place de la mairie à 20 h)
- feu d'artifice au stade vers 22 h 30

14 juillet : 11 h cérémonie place de la mairie

- 13 h 30 Inscription concours pétanque (doublettes) - Stade
- 14 h 30 Début concours pétanque
- 15 h à 17 h jeux pour les enfants—Stade

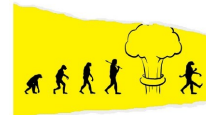
29 juillet Barbecue de l'Association des Anciens Combattants

16 septembre : brocante Art et la Manière

15 & 16 septembre : les Journées du Patrimoine

29 septembre : Théâtre : Pourquoi j'ai mangé mon père par la troupe des Grim'loup

Grim'loup
Adaptation scénique de
Pourquoi j'ai mangé
mon père
Roy Lewis



10 novembre : Le repas des anciens proposé par le CCAS

17 novembre : Marche du Beaujolais des 10 Km

24 novembre : Loto du Taï Jitsu

1/2 décembre : Marché de Noël par le Club Siberian Husky

8 décembre : Téléthon

16 décembre : fête de Noël

17 décembre : Spectacle de Noël des enfants

31 décembre : Soirée St-Sylvestre par le Club de Foot

Etat civil 1° semestre 2012

Naissances :

- * Lylou DENS, née le 4 février 2012,
- * Ion Noah Alderton DOUCHET, né le 10 mars 2012,
- * Faustine Léa Christine BOCHEUX, née le 2 avril 2012,
- * Anaëlle Emma Michèle BOCHEUX, née le 2 avril 2012,
- * Faustine Carmen Marie MERCADÉ, née le 11 avril 2012,
- * Eyden Yvana Clothilde TURPIN, née le 11 juin 2012.



Mariage :

- * Loris VERRIER et Laëtitia LORIN le 30 juin 2012.
- * Sébastien BOCHEUX & Aline BRACQUART le 30 juin 2012

Une page d'histoire : la famille BLIN

..... La suite de la saga Blin

Marie Madeleine Angélique BLIN née le 10 Juillet 1785 et décédée en 1857 à l'âge de 71 ans est la fille de Charles François BLIN et de Marie Thérèse Turbeau.

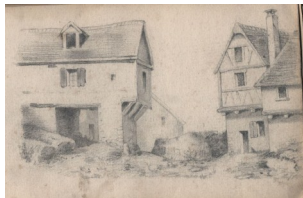
Fait notable, Marie-Madeleine, non mariée; accouche d'un fils Jean Baptiste né le 30 août 1813. Ce dernier, devenu adulte, migrée vers Belleville-Ménilmontant où il s'installe comme herboriste, puis comme épiciers après avoir épousé Françoise FALCO une luxembourgeoise, originaire de Saint Léger lèz Wirtton. Le père de cette dernière, Jean Falco, colporteur et négociant en vins, avait épousé un beau parti de Guise ! la fille du procureur impérial Magnyer, sœur du célèbre "Brutus" Magnyer, révolutionnaire montagnard qui a envoyé à l'échafaud bon nombre de vendéens).

Jean Baptiste fait ensuite carrière comme garde magasins puis dans la SNCF qui en était à ses débuts. Il a terminé sa carrière à Vitry le François comme retraité SNCF, et adjoint au maire.

Jean Baptiste BLIN et Françoise FALCO ont eu deux enfants : Leur fille Héloïse Hortense BLIN est restée en Champagne où elle s'est mariée. Vigneronne, elle décéda jeune. Elle a une nombreuse descendance.

Leur fils Louis Émile BLIN est entré également à la SNCF, chef de gare à Epernay, a épousé Céline BERARD, une Champenoise. Le couple est retourné sur Paris et Louis Émile était chef de bureau à la gare de l'Est .

Cheminot artiste, il a laissé de très beaux croquis de la vie en Champagne vers 1860.



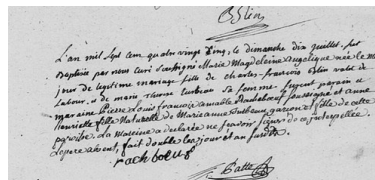
La petite fille de Jean Baptiste, Blanche BLIN, née à Paris, s'installe à Marseille après quelques années en Russie.

Blanche eut elle aussi un fils, qui ne fut pas reconnu par son père, et qu'elle prénomma Émile. C'est pourquoi elle a transmis le nom BLIN à cette branche « expatriée du village », étrange hasard qui veut que les seuls descendants des BLIN d'Essigny et porteurs du nom le soient par deux femmes .

Depuis, cette branche a fait souche et c'est ainsi que l'on retrouve des BLIN qui étaient marseillais depuis 1917, soit trois générations, aujourd'hui installés à Nancy, Metz, Paris, Orléans, et Mainz, bien étonnés de descendre d'essignaquois.

Blanche Blin, photo prise en Russie

Un grand merci à Odile Izrar-Blin, descendante de Madeleine, grâce à qui nous avons pu plonger dans l'histoire de notre village. Aujourd'hui, il existe encore des descendants des Blin dans le village mais issues des filles, ce qui explique que le nom n'apparaisse plus. Les dernières demoiselles Blin de souche directe sont décédées au début du 20ème siècle, mais on peut trouver les tombes et chapelles anciennes dans le cimetière, trace du passé de notre village.



14 ÈME ÉDITION

LES 10 KM D'Essigny

Le Grand 02690

Pour cette édition 2012, le temps a permis à tous les coureurs, petits et grands, de profiter de bonnes conditions pour l'ensemble des courses.

Les petits de moins de 6 ans étaient coachés par leurs parents avant d'entamer les 250 m de course.

Pour les plus grands, souvent déjà aguerris les années précédentes, les consignes n'étaient plus nécessaires.

Nous avons eu l'occasion de voir quelques personnages particuliers et les personnalités étaient présentes pour encourager les coureurs de la course des 10 km, la course des AS.

Le prochain rendez-vous de l'association :
le 12 juillet : Kilomètre en côte



Une manifestation comme les 10 km , qui rassemble près de 500 coureurs toutes courses confondues, est impensable sans un nombre important de bénévoles, présents à différents points du circuit : carrefours, rafraichissement sécurité notamment avec les motards, marquage et décomptage...
Merci à tous.



La page de l'école

L'année scolaire s'est terminée avec le traditionnel spectacle offert par les enfants, « L'école fait son cinéma ».



Occasion de voir évoluer les bambins et les plus grands sur des airs mythiques, évoquant des films célèbres, Blanche Neige et les 7 Nains, Rocky, Pirates des Caraïbes, les Demoiselles de Rochefort, Sister Act, James Bond et les autres. Spectacle haut en couleur !..



Bonnes vacances à tous !